

Francesco Panella,
Président de l'Union nationale des Apiculteurs Italiens (UNAAPI)
reprend les informations de Wikileaks : « sur la confirmation de la
sordide intrigue qui protège BAYER »
Vendredi 7 Janvier 2011

C'est une entente entre l'EPA (Environment Protection Agency = Agence américaine de l'Environnement) et la firme agrochimique Bayer CropScience qui a permis aux USA l'autorisation d'utilisation de la clothianidine, l'insecticide de la famille des néonicotinoïdes qui contamine systématiquement les plantes et l'environnement et qui comporte des effets toxiques et dramatiques pour les abeilles, comme pour bien d'autres êtres vivants.

Une note interne de l'EPA, rendue publique par Wikileaks, donne une nouvelle confirmation de ce que l'EPA a ignoré l'avis et les avertissements de ses propres scientifiques, en collusion ouverte avec Bayer, pour autoriser l'utilisation illégale de la clothianidine, la molécule insecticide qui a permis au géant de la chimie de réaliser des ventes pour 183.000.000 € (environ \$ 262.000.000), pour l'année 2009.

C'est une histoire qui commence en 2003 ...

Aux États-Unis, l'insecticide clothianidine est largement utilisé depuis cette année-là pour la "protection" des semences de maïs, la culture la plus importante dans ce pays, avec 88 millions d'hectares emblavés.

Le déclin des abeilles est certainement un phénomène complexe déterminé par des causes différentes. Parmi les causes, l'une apparaît désormais comme un élément-clé dont l'importance se fait toujours plus évidente, à savoir l'utilisation croissante de pesticides et en particulier des nouveaux insecticides néonicotinoïdes (dérivés de la nicotine).

Les néonicotinoïdes sont, en fait, un facteur relativement nouveau dans l'écosystème ; à partir de 1990, ces insecticides systémiques sont devenus de plus en plus importants, voire ont pris une position dominante sur le marché des pesticides. C'est en fait dans les années suivant l'arrivée des insecticides neurotoxiques systémiques, que le déclin des abeilles a commencé et progressivement augmenté

Les cultures traitées avec la clothianidine dans les États-Unis sont généralement: le colza, le soja, la betterave à sucre, le tournesol et le blé. Récemment, Bayer a également déposé auprès de l'EPA une demande d'enregistrement pour l'usage sur les semences de coton et de moutarde.

Le document rendu public par Wikileaks révèle que les scientifiques de l'EPA ont récemment réexaminé et rejeté les conclusions d'une étude menée pour Bayer et concernant les effets toxiques sur les abeilles ; cette étude faisait partie du dossier destiné à obtenir l'enregistrement de la clothianidine. Les scientifiques de l'EPA dans leur rapport expriment leurs préoccupations, estimant que les risques posés par la clothianidine pourraient compromettre sérieusement la survie des abeilles.

Pour mieux comprendre l'importance de ce rapport rendu public par WikiLeaks, il peut être utile d'essayer de comprendre comment un insecticide connu pour sa toxicité pour les abeilles a pu être librement diffusé dans un territoire agricole aussi vaste et important que les États-Unis.

L'EPA (Agence chargée de la protection de l'environnement) est connue pour avoir souvent exprimé des décisions pro-industrie, fussent-elles en contradiction flagrante avec ses propres scientifiques, mais on n'avait pas encore vu à ce jour une histoire aussi nébuleuse. On peut en reconstruire la

chronologie grâce à une synthèse publiée par l'organisation environnementale américaine PANNA¹. La sordide histoire commence en 2003 lorsque Bayer dépose la première demande d'inscription de la clothianidine. En Février 2003, la division EFED de EPA refuse cette inscription au motif que des études complémentaires sont indispensables pour exclure de possibles dommages aux abeilles.

Dans le rapport, l'EFED a expliqué sa décision:

"La possibilité d'une exposition toxique de pollinisateurs non-cibles - par exemple les abeilles - par la transmission des résidus de clothianidine pour le traitement des semences (maïs et colza) amène l'EFED à exiger des tests de terrain pour évaluer l'exposition chronique possible des larves d'abeilles et des reines. Pour bien évaluer la possibilité d'effets toxiques, une étude approfondie sur le cycle de vie des abeilles ouvrières (environ 63 jours) doit être faite, ainsi qu'une évaluation de l'exposition des reines. "

Mais en avril 2003, deux mois plus tard, l'EPA change, tout d'un coup, son « avis scientifique »: «Après un examen plus approfondi », l'agence décide d'accorder à la clothianidine une «autorisation conditionnelle ». Autorisation qui donne la liberté à Bayer de vendre et d'utiliser l'insecticide pour le traitement de semences mais dont l'une des conditions est que Bayer fournisse une étude complémentaire sur le cycle de vie de l'abeille. Les scientifiques redisaient leurs préoccupations, qualifiant la clothianidine de « persistante », « toxique pour l'abeille » et relevant « l'expression potentielle [de la clothianidine] dans le pollen et le nectar des cultures en floraison ».

En Mars 2004, Bayer demandait une prolongation pour pouvoir terminer son étude sur le cycle de vie de l'abeille. Le 11 Mars 2004, une décision de l'EPA accorde à la société chimique la prolongation du délai pour compléter la recherche jusqu'en mai 2005.

Mais l'EPA ne se limite à cette concession envers Bayer: l'EPA accepte que l'étude soit réalisée sur colza au Canada, plutôt que sur maïs aux États-Unis.

La « justification » de l'EPA est la suivante: «Le colza est important pour l'abeille et les abeilles sont exposées à la fois au pollen et au nectar. Au contraire le maïs n'est attrayant pour les abeilles seulement pour le pollen. "

À cet égard, plusieurs scientifiques comme apiculteurs remarquent avec raison que:

1. le maïs produit beaucoup plus de pollen que le colza.
2. Le pollen de maïs est beaucoup plus attrayant pour les abeilles.
3. Le colza est une culture mineure aux États-Unis, tandis que le maïs est la culture la plus importante.

Bien au-delà de cette période, en août 2007, Bayer fournit enfin l'étude. En novembre 2007, l'EPA déclare l'étude «scientifique valide » parce qu'elle «répond aux exigences des tests de toxicité sur le terrain pour les abeilles ». Toutefois l'EPA refuse, à plusieurs reprises, de la rendre publique.

L'association de défense de l'environnement NRDC² en sollicite alors une copie via une procédure légale³, l'EPA refuse, mais le NRDC poursuit en justice et finit par obtenir le document.

L'étude, réalisée pour le compte de Bayer par l'Université canadienne de Guelph, est une plaisanterie. Elle relève de l'indécence, tant par la méthode selon laquelle elle est bâtie, que par la manière dont elle est a été conduite.

Cette étude compare la santé des ruches placées au milieu des champs avec des semences traitées avec de la clothianidine et dans les champs témoins non traités. Ont été "testées" des ruches placées dans champs de seulement 2,5 hectares, avec une distance maximale de un kilomètre entre le champ traité et le champ de contrôle non traité.

¹ <http://www.panna.org/sites/default/files/Clothianidin-CondI-Reg-Timeline.pdf>

² <http://www.nrdc.org/media/2008/080818a.asp>

³ via le Freedom of Information Act, l'équivalent de notre "droit d'accès à l'information en matière d'environnement" (directive 2003/4.CEE).

... / ...

En substance, les ruches "étudiées" et "comparées", vu que des abeilles normalement récoltent dans un rayon de plus de trois kilomètres (une zone d'au moins 3.600 hectares), ont pu butiner les deux champs simultanément, ou plus probablement encore, ont pu éviter de récolter sur les fleurs traitées avec l'insecticide. C'est donc sans surprise que les chercheurs n'ont constaté « aucune différence dans la mortalité et la longévité des ouvrières, le développement du couvain, au cours de l'étude.

Ainsi, Bayer a poursuivi la vente de la clothianidine, avec un permis « provisoire » jusqu'au 22 avril 2010, jour où l'EPA a accordé l'autorisation définitive. Tom Theobald, un apiculteur qui a perdu de nombreuses ruches, a reçu de l'EPA la réponse suivante à sa question concernant les autorisations existant pour cette substance :

« La clothianidine a reçu une autorisation inconditionnelle pour l'usage en traitement de semences de maïs et de colza le 22 avril 2010. L'EPA a fourni une nouvelle note d'enregistrement, [mais] il n'existe pas de document qui approuve la modification de l'autorisation conditionnelle en autorisation inconditionnelle. Il s'agit d'une décision relevant de la gestion du risque, sur base du fait que sont remplies les exigences en matière de données et les revues acceptant ou approuvant les données ».

L'EPA a donc accordé une autorisation à Bayer sans justification.

Le document de scientifiques de l'EPA, qui a « fuité » par Wikileaks, est daté 2 novembre - trois semaines avant la réponse de l'EPA à Theobald – est un memorandum où les chercheurs s'expriment sur la demande présentée par Bayer pour étendre l'autorisation d'utilisation de la clothianidine sur le coton et la moutarde. La note de service signée par les deux scientifiques de l'EPA exprime une sérieuse préoccupation quant au risque important que l'utilisation de la clothianidine peut présenter pour les insectes non ciblés.

"Appartenant à la famille des néonicotinoïdes, l'insecticide clothianidine est persistant et systémique. Des études de toxicité aiguë sur les abeilles montrent que la clothianidine est très toxique soit par contact et soit par voie orale. Bien que l'EFED ne fasse pas ... d'évaluations des risques sur les insectes non-ciblés, les informations à partir de test standard et d'études de terrain, ainsi que d'autres incidents liés aux insecticides néonicotinoïdes (par exemple, l'imidaclopride) suggèrent un risque potentiel de toxicité à long terme pour les abeilles et les autres insectes bénéfiques ». Les deux chercheurs EPA invalident radicalement - comme elle le mérite – l'étude financée par Bayer. Ils écrivent: « Une étude de terrain précédente a évalué les effets de la clothianidine pour tous les paramètres de la ruche et la substance a été classée comme acceptable. Toutefois, après un examen plus approfondi, à la lumière des nouvelles informations, des insuffisances ont été identifiées, avec pour conséquence qu'une étude supplémentaire est nécessaire. La présente étude ne répond pas à la ligne-guide 850.3040, et une étude de terrain supplémentaire est nécessaire pour évaluer les effets sur les abeilles de la contamination, par la clothianidine, du pollen et du nectar. "

Les chercheurs EPA nous ont donc fourni une expertise qui disqualifie l'étude grâce à laquelle a été donné l'enregistrement de la molécule pour l'utilisation sur le maïs.

Mais malgré le scandale, l'EPA a déclaré qu'elle n'a pas l'intention de modifier sa décision sur l'autorisation de la molécule tueuse des insectes non-ciblés.

... / ...

L'EPA a même défendu la validité "scientifique" de l'étude Bayer, en contradiction avec ses propres chercheurs, et en même temps, elle a minimisé l'importance de l'étude pour l'autorisation.

Pour sa part, Bayer dans un communiqué, a exprimé un mensonge sans pudeur : «la clothianidine est le traitement du maïs leader des semences aux États-Unis et a été largement utilisé pendant plus de six ans sans incident pour les abeilles." Il faudrait savoir comment Bayer peut expliquer qu'elle-même a déjà dû admettre qu'à cause de la clothianidine, deux tiers des abeilles ont été perdues dans le Bade-Wurtemberg en Allemagne. On ne comprend pas comment Bayer a pu «oublier» que suite à ses effets pervers pour les abeilles, la molécule a été interdite dans plusieurs pays européens.

L'entomologiste James Frazier, de la Penn State University, a déclaré: "Si pour Bayer, l'étude est la référence pour l'approbation par l'EPA de la clothianidine, alors une telle autorisation n'a aucune base scientifique" et il a demandé à l'EPA de retirer en conséquence l'enregistrement pour éviter des risques inutiles pouvant être d'une importance fondamentale dans notre écosystème - comme ont fait les gouvernements en Allemagne, France, Italie et Slovaquie.

Suite à tout cela, le National Honey Bee Advisory Board, la Fédération Américaine des Apiculteurs, l'Association américaine de production de miel, Beyond Pesticide, Pesticide Action Network North America, et le Center for Biological Diversity ont demandé à l'EPA de prendre d'urgence des mesures pour arrêter l'utilisation de cette substance chimique toxique.

Librement tiré de:

<http://www.bayercropscience.com/bcsweb/cropprotection.nsf/id/FactsFigures>

<http://www.grist.org/article/food-2010-12-10-leaked-documents-show-epa-allowed-bee-toxic-pesticide->

<http://ildemocratico.com/2010/12/29/wikileaks-clothianidina-bayer-e-avvelenamento-api/>

http://www.panna.org/sites/default/files/Memo_Nov2010_Clothianidin.pdf